

## Décret n° 95-1000 du 6 septembre 1995 portant code de déontologie médicale

06/09/1995

Abrogé par le relatif aux parties IV et V (dispositions réglementaires) du code de la santé publique et modifiant certaines dispositions de ce code, art. 5.  
Voir dorénavant les [articles R. 4127-1 et s.](#) du code de la santé publique.